

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 28 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le 28 mai à dix-huit heures et trente minutes

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur sous la présidence de Monsieur Arnaud CARRÉ, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11	Présents : CARRE Arnaud, CHEVALIER Lucie, DIVEU Erwann, HERVET Axel, LEFORT Charles, MORIN Amandine, PEPION Adeline, QUEMENER Sonia, LOGUIVY Christine, Thierry CHAPON, Brieuc LABOUE
---	--

Secrétaire de séance : Madame Amandine MORIN

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h40
Il est constaté que le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

- Validation du compte-rendu de la précédente réunion
- Ligne de trésorerie pour travaux école publique et beffroi : Proposition Crédit Agricole (Mr le Maire).
- Travaux communaux : Appartement école, cantine (Erwann Diveu), Béffroi église (Mr le Maire), Pata 2021 (Adeline Pépion), Fauchage des fossés (Adeline Pépion).
- Jury fleurissement : organisation (Adeline Pépion).
- Délibération et arrêté : commerces ambulants sur la place de l'église (Mr le Maire).
- ALSH : (Axel Hervet).
- Renouvellement contrat Mme Hamm : reclassement indiciaire (Mr le Maire).
- Dispositif ici département : sous-réserve (Mr le Maire).
- Argent de poche : (Adeline Pépion).
- Elections départementales et régionales : modalité d'organisation (Mr le Maire).
- France services : proposition commune Plouasne, Evran (Mr le Maire).
- Subventions : associatives secteur pays d'Evran (Mr le Maire).
- Chasse au trésor : convention entre Dinan Cap Fréhel tourisme et mairie du Quiou (Brieuc Laboue).
- Plan vélo communautaire : (Charles Lefort).
- Permanence vacances : planning secrétariat et élus (Mr le Maire).

Validation du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal

- Monsieur le Maire demande si des remarques restent à faire à propos du compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal. Les membres du Conseil municipal valident le compte-rendu en date du 13 avril 2021.

Ligne de trésorerie pour travaux école publique et beffroi:

Mr le Maire présente les conditions pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 40 000 € pour une durée de 12 mois avec un taux de 0.561 % qui peut-être variable selon

le marché monétaire ; les fonds tirés doivent être remboursés au plus tard à la date d'échéance de la convention de ligne de trésorerie, le paiement des intérêts sera chaque trimestre par débit d'office, le paiement des frais et commissions seront prélevés en une fois par débit d'office, une possibilité de renouvellement à l'échéance de la ligne.

Mr le Maire demande l'autorisation de signer l'emprunt au Crédit Agricole

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a autorisé Mr le Maire à signer à l'offre de la ligne de trésorerie.

Concernant le beffroi, les cloches seront déposées et exposées le 09 juillet 2021.

Travaux communaux :

Erwan DIVEU a transmis des devis de travaux de peinture pour la rénovation des deux bâtiments communaux situés au-dessus de l'école, pour une valeur totale de 14387.55 € TTC. Les devis présentés ont été validés par les membres du conseil présents.

Il est prévu que le plafond de la cantine de l'école soit insonorisé pendant les vacances scolaires de cet été.

Concernant l'entretien de la voirie du Quiou, et dans le cadre du PATA, Dinan Agglomération, nous accorde 3 Tonnes de sable/enrobé pour rénover certaines routes de la commune. Après réflexion, le conseil a décidé d'intervenir sur les routes suivantes :

- Le Guémain
- La ville Mahé
- Rue de la Fontaine à la Buzardière

Concernant le beffroi, les cloches seront déposées et exposées le 09 juillet 2021.

Comme chaque année, un fauchage complet plat et talus de la commune est également prévu pour la somme de 2500€ TTC.

De plus, le conseil municipal envisage le remplacement de la tondeuse qui est hors service à ce jour. 3 devis vous être réalisés pour cet achat.

Jury fleurissement :

Adeline PEPION responsable du fleurissement de la commune doit rendre un dossier auprès du jury régional des villes et des villages fleuris pour le 25 juin 2021 dans lequel elle va présenter notre commune. Un jury se déplacera courant juillet 2021 pour savoir si nous pouvons conserver notre fleur. Plusieurs bénévoles se sont mobilisés et investis sur plusieurs matinées dans ce but.

Délibération et arrêté : commerces ambulants sur la place de l'église :

Le Conseil Municipal a estimé que plusieurs commerces ambulants viennent occuper le domaine public sans qu'il y ait de règlement en arrêté précis. Certains de ces commerces ambulants se branchent au poste de l'électricité communale depuis plusieurs années sans qu'aucune redevance n'ait été actée. D'autres viennent en ayant eux-mêmes leurs productions d'énergie.

De ce fait, le conseil municipal a décidé que :

- Tous les commerces ambulants s'installeront devant le monument aux morts
- Une redevance de 100 euros à l'année sera demandée pour les commerces qui se stationnent sur le domaine public et qui utilisent le poste électrique derrière la mairie ;

- Une redevance de 50 euros à l'année sera demandée pour les commerces stationnant seulement sur la voie publique.

A noter que cette redevance sera renouvelable tous les premiers juin de l'année courante. Par conséquent, à cette date, tous les commerces devront renouveler leur engagement.

Un arrêté sera pris pour notifier l'emplacement des commerces ambulants qui s'installeront devant le monument aux morts et joint à la délibération à savoir : un courrier recommandé sera adressé aux pétitionnaires, ou remis en main propre en leur spécifiant l'arrêté et la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2021.

Les copies de ces mesures seront envoyées aux services de la sous-préfecture de DINAN ainsi qu'à Monsieur le Commandant de la Gendarmerie.

Renouvellement du contrat de Mme HAMM :

Suivant la délibération n°49 du 26 novembre 2020, Monsieur le Maire propose de renouveler le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe au 1 juin 2021 de Madame HAMM Christelle, pour un emploi de secrétaire de mairie à temps partiel avec une modification de 19 heures à 21 heures, pour une durée de 1 an.

Le conseil municipal a validé à l'unanimité.

Argent de poche :

La mairie a reçu cinq candidatures pour le dispositif Argent de poche.

Adeline PEPION et Amandine MORIN ont décidé de rencontrer les cinq candidats le mercredi 2 juin à 17h30 afin de valider leur inscription et d'organiser le planning pour le mois de juillet 2021 afin de définir les tâches qui leur seront confiés, à savoir : désherbage, arrosage, balayage et peinture.

Elections départementales et régionales :

Le conseil municipal a organisé et validé le planning pour les permanences électorales de 20 et 27 juin qui auront lieu dans deux salles différentes, à savoir :

- La salle d'honneur pour les élections départementales
- La salle annexe pour les élections régionales

A l'occasion, un dispositif sanitaire sera mis en place afin de garantir la sécurité des électeurs.

France services :

Un dispositif d'aide à la personne a été mis en place sur la commune d'Evran. Ce service propose aux habitants de la commune de les contacter pour un accompagnement dans les démarches administratives. Des permanences seront mises en place afin de réaliser leur démarche.

Ce dispositif est également mis en place sur la commune de Plouasne, par le biais d'un camping-car qui se déplace dans les bourgs ou chez l'habitant.

A ce jour, la commune du Quiou doit décider vers quel organisme doit-elle se rattacher. Les membres du conseil ont décidés de programmer une réunion pour avoir de plus amples informations concernant les deux dispositifs et prendre la meilleure des décisions.

Subventions associatives secteur pays d'Evran :

Dinan Agglomération doit attribuer des subventions pour le fonctionnement associatif et l'organisation d'évènement. De ce fait, une réunion aura lieu le mercredi 2 juin 2021 à la

mairie de Tréfumel pour l'attribution de ces subventions. Sonia QUEMENER se rendra à cette réunion. L'Association « Les amis du château de Hac » a transmis un dossier de demande de subvention auprès de Dinan Agglomération.

Chasse aux trésors :

Une chasse aux trésors va être mise en place par Dinan Cap Fréhel tourisme dénommé « le trésor oublié des Faluns » réalisable toute l'année en autonomie avec différents parcours dont l'un est situé sur la commune du Quiou. Cette chasse aux trésors permettra de faire découvrir, d'une manière ludique, les patrimoines de la commune auprès des clientèles locales et touristiques, sous la forme d'un parcours pédestre. Une convention de partenariat devra être signée par Mr Le Maire.

Plan vélo communautaire :

A ce jour, il n'existe pas de piste cyclable entre le Quiou et Evran. C'est pourquoi, Mr Le Maire va adresser prochainement un courrier à Dinan Agglomération pour proposer une liaison structurante entre les deux communes.

Secours populaire :

Mme LOGUIVY Christine a mentionné que le secours populaire (Caulnes) a été mis en place en alternance avec la banque alimentaire depuis début mai 2021.

La séance a été levée à 20h35.

Le Maire,
Arnaud CARRÉ

Axel HERVET

Adeline PEPION

Erwann DIVEU

Lucie CHEVALIER

Thierry CHAPON

Charles LEFORT

Amandine MORIN

Sonia QUEMENER

Brieuc LABOUE

Christine LOGUIVY